**Conférence ERASMUS-DESCARTES à l’INSTITUT FRANÇAIS des PAYS-BAS**

 **« Leven met water - Vivre avec l’eau »**

**Amsterdam 18 novembre 2011**

**--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------**

**Intervention de Jean Louis OLIVER, Secrétaire général de l’Académie de l’Eau**

L’Académie de l’Eau est une entité interdisciplinaire et intersectorielle et orientée vers la prospective

La présentation porte sur 3 thèmes :

* L’eau, un bien commun
* L’accès à l’eau et l’hydro solidarité
* Le 6ème Forum Mondial de l’Eau à Marseille (WWF6) en mars 2011
1. **L’eau, un bien commun**

L’eau c’est la vie ; le corps humain est essentiellement de l’eau « soi »

L’eau est support de risques (inondations). Cf. Le proverbe chinois «  l’eau porte le bateau mais elle le coule »

L’Eau est un élément mobile. La gravité terrestre et la pompe solaire produisent le cycle de l’eau dont on a tous besoin.

Besoin d’un statut juridique. Droit d’usage. L’eau passe de main en main. Cycle de l’eau avec à chaque stade des notions différentes de la propriété publique. Droit d’usage en eau souterraine lié à son extraction.

Partout on définit des règles d’accès, d’évacuation… (avec des normes, permis, déclarations). En France, il y a la Loi sur l’eau de 1992 (relations entre eau de surface et eau souterraine...)

On a réalisé des ouvrages à des fins diverses : énergie, irrigation, lutte contre les inondations navigation fluviale. Avec des coûts/investissements importants et avec une vision de long terme (100 ans et plus ; les barrages des romains sont multiséculaires). Il faut toujours intégrer le besoin d’exploiter et d’entretenir sinon dégradation et perte de l’investissement.

D’où l’importance de la gouvernance lié au bon fonctionnement, à l’exploitation et à la maintenance.

Installation des compteurs pour les usagers avec liaison aux eaux usées ; il faut établir un lien étroit entre eau potable et eau usée car il y a un important problème spécifique du financement de l’assainissement des eaux usées et des eaux pluviales

Quand ce n’est pas l’usager, c’est au citoyen via les impôts locaux et nationaux de financer ces investissements.

Du côté des bénéficiaires, il y a aussi les agriculteurs et les industriels. Il faut reconnaitre les externalités produites : services rendus par les écosystèmes via le concept d’empreinte eau. Les Agences de bassin font les prélèvements sur les usages et les redistribuent aux collectivités locales avec des prêts bonifiés et aux industriels.

Agence de l’eau = banque qui collecte mais qui redistribue 95% de celle-ci. Elle articule le cycle physique de l’eau et le cycle des financements qui s’y rapporte.

1. **L’hydro solidarité**

Vivre ensemble = on parle le même langage/langue /verbe et on s’installe autour d’un puits depuis la nuit des temps et puis on utilise la même monnaie.

Histoire des civilisations : Inde, Moyen –Orient (Tigre/Euphrate)… après le troc on crée la monnaie.

La Directive Cadre Eau (DCE) est apparue en même temps que l’Euro.
Les pays de la zone Euro partagent des mêmes bassins versants. L’eau génère un partage de communauté de destin ce qui est différent des pays qui ne partage pas leur eau.
Il y a donc un lien fort entre bassin hydro, bassin du langage, et monnaie.

Exemple égyptien: «nilomètre » pour calculer l’impôt en fonction de l’étalement des crues.

Solidarité sur l’eau.
Au Pays-Bas et au nord de la France, il y a les Wateringues = précurseurs des agences de l’eau = gestion des sols et des eaux communes ; avec moulins ; organisations centenaires ;

36 000 communes en France = Europe réunie. Le 1er domaine des syndicats a été l’eau : ils se sont mis d’accord avec leurs voisins = 10 000 syndicats intercommunaux (SIVOM) qui sont à la racine de la coopération.

2ème niveau : les bassins versants : étudier l’eau, connaitre la géographie et l’histoire.

La DCE reconnait la réalité des bassins hydrographiques qui sont porteurs de la solidarité.

Le pb du climat est lié à celui de ’eau : ex Afrique : le découpage des frontières a été contraire aux BV. Conseil des ministres de l’Eau africains et INTEREG et Union Africaine : il faudrait « recoudre » les frontières de l’Afrique.

Travailler à l’échelle des bassins transfrontaliers y compris les eaux souterraines. Cas des aquifères : bassins de l’Escaut, du Rhin…Cas de la méditerranée : eau salée et eau douce …
Exemple de l’étude et du guide méthodologique des eaux partagées de l’Académie de l’Eau en partenariat avec l’UNESCO, AFD, BRGM, OIEau.

Académie de l’Eau = tirer des enseignements conceptuels et méthodologiques. (l’eau coule de haut en bas partout… !).

Tenir compte du contexte de la crise financière et des pbs de la zone Euro. Prise en compte du CC = hydro solidarité : locale, régionale, nationale, internationale et atteindre le objectifs de la DCE et les OMD

Gouvernance de l’eau, transfert de technologies appropriées ; capacités financières et humaines en vue de maintenance, à mettre en place (c’est la question des financements innovants).

1. **6ème Forum Mondial de l’Eau à Marseille ( WWF6) en mars 2011**

Description du processus thématique en cours avec le souci affiché des solutions et des engagements… en situation de crise financière.

Processus régionaux et processus intercontinentaux : Asie centrale et méditerranée (cf. forum en méditerranée eau).

Processus politique et approche des collectivités locales : coopération décentralisée ; elles ont un rôle pour aider les collectivités des PED, rôle plus efficace parfois.

Eaux souterraines : c’est difficile de traiter ces sujets au niveau des Etats : la coopération décentralisée en eaux souterraines est aussi à promouvoir. Cf. UE et concept européen de collaboration transfrontalière : Lille, Escaut, Flandres.

Les débats suite à la présentation ont porté principalement sur les Wateringues : lien eau –territoire- démocratie locale … à conserver et non à supprimer ?